

RÉSUMÉ – Stratégie de rétablissement de la salamandre de Jefferson (*Ambystoma jeffersonianum*) en Ontario

Élaboré par l'Équipe de rétablissement de la salamandre de Jefferson

La stratégie décrit les objectifs et les mesures nécessaires pour protéger et reconstituer les populations canadiennes de la salamandre de Jefferson (*Ambystoma jeffersonianum*). Elle a été élaborée pour que les dangers qui menacent les populations et les habitats de la salamandre de Jefferson soient suffisamment écartés pour assurer la pérennité de l'espèce et l'accroissement de ses effectifs au sein de son aire de répartition actuelle au Canada. La stratégie repose sur un examen approfondi des travaux de recherche et les recensements des populations d'hier et d'aujourd'hui, et sur les analyses génétiques qui permettent d'identifier cette espèce et les membres du complexe *A. laterale – jeffersonianum* (salamandre à points bleus).

Le parcours génétique de la salamandre de Jefferson est particulier. L'espèce coexiste en Ontario avec des individus unisexués qui sont principalement de type polyptôide, marqués par une prédominance des chromosomes propres à la salamandre de Jefferson, et qui ensemble font partie du complexe *A. laterale – jeffersonianum*. La salamandre de Jefferson et les individus de type polyptôides utilisent le même habitat, et ces derniers ont besoin de la salamandre de Jefferson pour se reproduire. La présence d'œufs polyptôides dominés par les chromosomes propres à *jeffersonianum* signifie donc nécessairement que la salamandre de Jefferson y est présente comme donneur de sperme pour les individus asexués de type polyptôide. Pour ces raisons, les recommandations relatives à l'identification, aux inventaires et à la protection des habitats ont trait aussi bien à la salamandre de Jefferson qu'aux individus polyptôides dominés par *jeffersonianum*. L'absence apparente de la salamandre de Jefferson (ou la non-constatation de la présence de celle-ci) est souvent due à une abondance relative naturellement petite ou à des efforts de recherche limités, ou les deux (Bogart et Klemens, 2008).

La disparition, la fragmentation, la dégradation ou l'altération des habitats, la mortalité sur les routes, la diminution du rôle des zones humides et des régimes hydrologiques, et l'introduction de poissons dans les étangs de reproduction sont parmi les grands dangers auxquels fait face la salamandre de Jefferson en Ontario.

La biologie relative à la préservation de l'espèce est bien connue par rapport à celle d'autres espèces en péril en Ontario. La présente stratégie vise à fournir un fondement scientifique pour établir des lignes directrices sur la protection des habitats et faire des recommandations afin de protéger l'espèce en Ontario. À cette fin, la stratégie décrit aussi les méthodes et programmes associés au rétablissement de l'espèce, et classe ceux-ci par ordre de priorité. Parce que des populations de l'espèce existent à des endroits qui subissent actuellement des

pressions d'aménagement, il est urgent de prendre les mesures requises pour sauvegarder l'espèce à ces endroits et d'en communiquer les objectifs aux municipalités, aux promoteurs immobiliers et aux autres intéressés, lorsqu'il y a ou qu'il risque d'y avoir des conflits.

Il est recommandé qu'un règlement sur la protection des habitats porte sur les milieux suivants :

- toutes les zones humides ou tous les aspects de celles-ci qui sont propices à la reproduction de la salamandre de Jefferson et des individus polyploïdiques dominés par *jeffersonianum*, aux endroits où vivent ceux-ci;
- les habitats terrestres dans un rayon de 300 mètres autour des étangs de reproduction, qui fournissent ce qu'il faut pour l'alimentation, la dispersion, la migration et l'hibernation;
- les corridors qui relient sans brèche les lieux de reproduction (jusqu'à une distance maximale de un kilomètre).

Le règlement devrait aussi protéger les lieux de reproduction nouvellement découverts et les habitats terrestres qui y sont associés, ainsi que les lieux où l'espèce vivait autrefois et d'où elle a disparu, lorsqu'il y reste un habitat convenable.